

Bac Pro Maintenance

• Pédagogie

Une pédagogie basée sur l'APPRENTISSAGE avec 38 semaines de formation à l'Antenne CFA de la MFR et 38 en entreprise.

• Conditions d'admission

Pour tous les élèves issus :

- ✓ d'une 2^{nde} Agroéquipement ou titulaire d'un CAP Technique (niveau V)
- ✓ Sur dérogation pour tout autre parcours auprès de l'Inspection Académique
- ✓ Un positionnement à l'entrée en formation est réalisé avant la signature du contrat d'apprentissage. Ce positionnement s'appuie sur un entretien avec le responsable de la formation.

• Durée

Durée des études : 2 ans après la 2^{nde}

Statut : Salarié en contrat d'apprentissage

• Objectifs

Le **Baccalauréat Professionnel Maintenance des Matériels Agricoles** permet :

- ✓ d'exercer une activité de salarié mécanicien agricole

A la fin de la scolarité, le titulaire du Bac Professionnel Maintenance des Matériels Agricoles (niveau IV) est capable :

- d'assurer l'accueil du client
- de mettre en œuvre les matériels agricoles
- d'assurer le diagnostic de panne
- d'assurer la réparation des matériels
- d'établir un devis de réparation

• Contrat d'apprentissage

Les contrats peuvent être établis auprès

- . d'une concession de matériels agricoles,
- . d'un garage agricole
- . d'une entreprise de travaux agricoles avec un atelier de mécanique dédié

• Modules de formation

Enseignement général :

- . Français
- . Anglais
- . Histoire – Géographie
- . Mathématiques
- . Arts appliqués
- . Hygiène et prévention

Enseignement professionnel :

- . Gestion d'entreprise
- . Physique
- . Mécanique (Technologie et activités en atelier)
- . Motorisation (Technologie et activités en atelier)
- . Hydraulique (Technologie et activités en atelier)
- . Electricité (Technologie et activités en atelier)
- . Etude de système
- . Electronique embarquée
- . Diagnostic,
- . Etude de transmission et cinématique
- . Sécurité et prévention (SST)
- . ACES 8 et 9

Les thématiques abordées : moteurs, hydraulique, boîte de vitesse, transmission, électronique embarquée...

• Poursuite d'études

- . BTS TSMA (Techniques et Services en Matériels Agricoles)
- . Certificat de Spécialisation
- . Certificat de Qualification Professionnelle

• Le diplôme

Les 7 épreuves se déroulent en épreuves ponctuelles terminales.
Pour certaines candidatures, la présentation au CAP Mécanicien en Tracteurs et Matériels Agricoles peut être envisagée à la fin de la classe de Première.



Pour tout renseignement et inscription
Maison Familiale Rurale – 13 rue Saint Yves – 29370 ELLIANT
Tél. : 02.98.94.18.68 – E.mail : mfr.elliant@mfr.asso.fr
Site : www.mfr-elliant.com